

<p><b>Date Convocation</b> 08/11/2024</p> <p><b>Date Affichage</b> 12/11/2024</p> <p><b>Nombre de Conseillers</b></p> <p>- en exercice           <b>27</b> - présents               <b>18</b> - procurations       <b>03</b> - absents               <b>06</b></p>	<p>Le 19 novembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 18</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN (arrivée avant la délibération n°2), Corinne VERGNAUD LEBRIS, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><b>PROCURATIONS 3</b> : Didier MARTIN (à partir de la délibération n°2), Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Alice MARTIN, Judith LE RALLE et Line CHARUAU</p> <p><b>ABSENTS 6</b> : Emmanuel MAILLARD, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sandrine TARAUD.</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
--	--

### TARIFS COMMUNAUX 2025 : REGIE TRANSPORT

**Rapporteur : Emmanuel MAILLARD**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la Régie transport urbain du 06/12/2023

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :**

- ♦ **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 les tarifs ci-dessous :

REGIE TRANSPORTS URBAINS	2023	2024	Proposition tarif 2025
<b>Ticket vendu dans le bus</b>			
Plein tarif	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Tarif réduit pour les enfants de moins de 12 ans	1,50 €	1,50 €	1,50 €
<b>Carnet de 10 ticket</b>			
Plein tarif	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Tarif réduit pour les enfants de moins de 12 ans	10,00 €	10,00 €	10,00 €
<b>Enfant demoins de 5 ans</b>	gratuit	gratuit	gratuit
<b>Carte abonnement annuel (gratuite pour les résidents mineurs, détenteurs de la carte insulaire )</b>	10,00 €	10,00 €	10,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,  
Carole CHARUAU